

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 30 (1938)
Heft: 10

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

serait faire fausse route: Les grands travaux doivent être et rester une mesure transitoire, car ils s'attaquent très peu à la crise elle-même mais à ses effets surtout.

*

Il appartient maintenant aux syndiqués et aux coopérateurs de mettre à profit les années à venir pour conjuguer leurs efforts, pour opérer à la source même du mal: la rémunération irrationnelle, dans chaque entreprise, des divers facteurs de la production.

Le chômage naît du déséquilibre entre la production et la consommation, ce qui revient à dire que ce déséquilibre est imputable à une répartition défectueuse du revenu national. Mais il est inutile de tenter de remédier directement à la mauvaise répartition du revenu national si l'on ne porte pas simultanément remède à la répartition du revenu de chaque entreprise. En d'autres termes, tant qu'on n'aura pas résolu le problème du circuit économique dans chaque entreprise, on ne l'aura pas résolu non plus sur le plan national, et tant que ce problème restera ouvert, celui de la juste répartition du revenu national ne sera pas résolu, la consommation ne pourra pas résorber la production, le chômage persistera et les grands travaux absorberont de nouveaux millions. Les solutions parlementaires envisagées actuellement (salaires, politique des prix, fisc, subventions, grands travaux) ne seront jamais suffisantes. Il faudra bien qu'un jour, par un moyen ou par un autre, l'on impose à chaque entreprise une *répartition dirigée* de son revenu global, une rémunération dirigée des divers facteurs de la production.

Les grands travaux bien qu'ils soient absolument nécessaires ne sont qu'un pis aller; n'en faisons pas un oreiller de paresse.

Economie politique.

Les banques suisses en 1937.

La situation des banques suisses en 1937 peut être caractérisée en quelques mots. La reprise de l'activité bancaire qui a succédé à la dévaluation a continué de s'affirmer. L'offre de capitaux, qui était déjà forte, a continué de s'accroître. La liquidité des banques a augmenté de telle sorte que le total global des bilans a augmenté de 400 millions de francs en chiffre rond, passant à 18,5 milliards. La plupart des banques ont eu de la peine à trouver des placements convenables; des capitaux considérables sont demeurés sans emploi. Dans de telles conditions, il va sans dire que le taux de l'intérêt devait continuer de baisser. Mais, en dépit de ces difficultés, les bénéfices des banques ont légèrement augmenté, la nécessité de procéder à des amortissements ayant fortement diminué.

Comme l'année dernière, l'excellente statistique de la Banque nationale suisse donne les renseignements nécessaires sur l'évolution de nos 365 instituts bancaires, dont le tableau ci-dessous permet de suivre le développement.

| | Capital versé En millions | Réserves de | Avoirs étrangers francs | Dont épargne | Total des bilans En millions | Bénéfice net de | Divi- dendes francs |
|------|---------------------------------|----------------|-------------------------------|-----------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 1906 | 712 | 206 | 4,917 | 1367 | 6,350 | 62 | 46 |
| 1913 | 1035 | 304 | 7,170 | 1771 | 9,325 | 74 | 64 |
| 1925 | 1391 | 429 | 12,285 | 3410 | 14,774 | 117 | 96 |
| 1930 | 1889 | 654 | 17,956 | 5517 | 21,530 | 169 | 132 |
| 1931 | 1949 | 661 | 17,199 | 5764 | 20,467 | 127 | 110 |
| 1932 | 1914 | 675 | 16,888 | 5944 | 19,945 | 118 | 103 |
| 1933 | 1791 | 631 | 16,307 | 5904 | 19,150 | 103 | 91 |
| 1934 | 1746 | 633 | 15,884 | 5888 | 18,645 | 73 | 82 |
| 1935 | 1683 | 589 | 14,862 | 5767 | 17,552 | 47 | 73 |
| 1936 | 1545 | 610 | 15,493 | 5690 | 18,080 | 82 | 76 |
| 1937 | 1514 | 626 | 15,931 | 5986 | 18,497 | 99 | 79 |

Le capital total (capital-actions, coopératif ou dotations de l'Etat) marque un nouveau recul ensuite de l'assainissement de deux grandes banques (Leu & Co et Banque commerciale de Bâle), bien que diverses banques aient augmenté leur capital social. Les réserves marquent une légère augmentation.

Les avoirs étrangers, c'est-à-dire les capitaux placés par le public, atteignaient 15,931 millions à la fin de 1937, en augmentation de 438 millions comparativement à l'année précédente. Par une entente passée le 15 novembre 1937 avec les banques et qui suspend le service de l'intérêt pour les capitaux placés à court terme tout en prévoyant certains délais pour la dénonciation des placements, la Banque nationale a pris les mesures de défense nécessaires contre les capitaux vagabonds étrangers qui ne sont investis que pendant une courte période avant de repasser la frontière. La Banque nationale a été dans l'obligation de constater que cette entente n'a pas réussi à modifier profondément la situation. Parallèlement à un certain retrait des capitaux étrangers, nous constatons, d'autre part, la conversion d'une partie d'entre eux en placements de plus longue durée. Ensuite de l'entente intervenue entre les banques, les placements à court terme, qui avaient augmenté de 300 millions en chiffre rond au cours des neuf premiers mois de 1937, ont diminué de 52 millions au cours du quatrième trimestre.

Les dépôts d'épargne qui constituent environ le 40 pour cent des avoirs étrangers atteignaient 5986 millions à la fin de 1937, soit en augmentation de 296 millions comparativement à l'année précédente. Cette somme comprend les carnets d'épargne et de dépôt. Toutefois, cette augmentation ne permet pas de conclure à une augmentation des placements populaires. Une partie de cet accroissement (environ 180 millions) est due au produit de l'intérêt. En outre, ces derniers temps, les épargnants ont eu une tendance à placer leur argent sur des carnets d'épargne plutôt que sur des obligations de banque et d'Etat, le taux d'intérêt de ces dernières ayant subi une forte diminution. Au cours de l'année écoulée, les obligations de caisse des banques ont marqué un recul de 149 millions.

Les chiffres ci-dessous donnent quelques indications sur les conséquences que la baisse du taux de l'intérêt a entraînées pour les placements en banque:

Taux moyen de l'intérêt (en pour-cent)

| | Carnets d'épargne | Carnets de dépôt | Obligations bancaires |
|------|-------------------|------------------|--------------------------|
| 1935 | 3,17 | 2,97 | 3,95 |
| 1936 | 3,19 | 2,90 | 3,96 |
| 1937 | 2,99 | 2,58 | 3,84 |

Nous constatons donc une baisse du taux de l'intérêt de 0,2 pour cent en moyenne en 1937.

Parmi les placements effectués par les banques, les hypothèques occupent la première place avec 8708 millions. Alors qu'en 1936 les placements hypothécaires accusaient une régression de 25 millions, due avant tout à la crise grave que traversait l'industrie du bâtiment; ces placements ont augmenté de 96 millions au cours de l'exercice écoulé. Par contre, il est très curieux de constater que le chiffre des comptes courants débiteurs a diminué, ce qui permet de conclure que la reprise de l'activité économique a été possible sans accroissement des crédits bancaires. La somme totale des comptes courants débiteurs, des avances et des prêts était de 4339 millions à la fin de 1937 contre 4577 millions à la fin de 1936. Dans ces conditions, il est tout naturel que les banques aient tenté d'augmenter leurs placements en papiers-valeurs et titres dont le montant a passé à 1576 millions, en augmentation de 170 millions. Les comptes de caisse, de chèques postaux et de virements ont passé à 1635 millions, en augmentation de 322 millions. Ce montant formidable de placements sans intérêts traduit nettement la grande liquidité des banques. En 1935, ce montant était de 538 millions seulement; mais il est vrai qu'il était notoirement insuffisant et traduisait plutôt les difficultés de liquidité. Depuis lors, la liquidité des banques s'est considérablement améliorée.

La baisse du taux de l'intérêt des placements des banques s'effectue plus lentement que celle des placements de leurs clients. Le taux moyen des placements hypothécaires, qui avait passé de 4,25 à 4,30 pour cent de 1935 à 1936, est descendu à 4,14 pour cent en 1937.

Le bénéfice brut global des banques a légèrement reculé ensuite de l'importance des avoirs sans intérêt. Malgré cela, le bénéfice net a augmenté de 17 millions, les pertes et les amortissements n'ayant atteint que 34 millions en 1937 contre 66 millions en 1936. Depuis 1931, les pertes et les amortissements des banques suisses ont exigé environ 1400 millions. Une partie considérable de ces pertes a été causée par les placements de capitaux à l'étranger. Sur les 99 millions du bénéfice net, les dividendes ont absorbé 76 millions. Ainsi, la rémunération du capital a été en moyenne de 5,3 contre 5 pour cent au cours de l'année précédente. 15 millions ont été inscrits aux réserves.

Le tableau ci-dessous montre l'importance des divers groupes bancaires sur la base de leur participation à la somme globale des bilans:

| | En millions de francs 1937 | En pour-cent | | | | En pour-cent | | | |
|---|----------------------------------|--------------|------|------|-------|--------------|-------|-------|-------|
| | | 1906 | 1913 | 1930 | 1931 | 1934 | 1935 | 1936 | 1937 |
| Banques cantonales . . . | 8,263 | 27,8 | 30,8 | 28,2 | 37,0* | 42,4* | 44,7* | 44,3* | 44,7* |
| Grandes banques . . . | 4,662 | 24,6 | 26,5 | 39,8 | 35,0 | 26,7 | 23,7 | 25,4 | 25,2 |
| Banques locales, moyennes et petites . . . | 3,654 | 38,1 | 34,1 | 25,0 | 19,9* | 21,1* | 21,1* | 20,0* | 19,8* |
| Caisses Raiffeisen . . . | 397 | 9,5 | 8,6 | 5,8 | 6,6 | 7,9 | 8,4 | 2,1 | 2,1 |
| Caisses d'épargne . . . | 1,521 | — | — | 1,2 | 1,5 | 1,9 | 2,1 | 8,2 | 8,2 |
| | 18,497 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

* Depuis 1931, le groupe des banques hypothécaires est compris dans celui des banques cantonales et locales.

Les banques cantonales dont la participation avait légèrement baissé en 1936 atteignent de nouveau, au détriment des grandes banques, le chiffre de 1935, soit 44,7 pour cent. Il est remarquable de constater que presque la moitié du capital bancaire suisse se trouve entre les mains des banques cantonales qui sont en majeure partie des banques d'Etat. Il semble donc bien que cette économie collective tant décriée ait fait ses preuves dans le domaine de la

banque et du crédit! L'influence de l'Etat sur les opérations bancaires est plus considérable encore si nous rappelons que l'une des grandes banques, la Banque populaire suisse, appartient pour la moitié à la Confédération et qu'un certain nombre de petits instituts bancaires sont exploités directement par les communes ou tout au moins avec leur participation.

Le tableau ci-dessous montre la participation à la somme globale des bilans des banques placées sous le contrôle d'organes de droit public:

| | Somme du bilan | |
|---|--------------------------|-----------------|
| | en millions de francs | en pour-cent |
| Banques d'Etat | 7,176 | 38,8 |
| Banques avec participation de la Confédération resp. des cantons | 1,995 | 10,8 |
| Instituts bancaires communaux | 248 | 1,3 |
| Banques avec participation des communes | 405 | 2,2 |
| | 9,824 | 53,1 |
| Autres banques | 8,673 | 46,9 |
| | 18,497 | 100 |

Il résulte donc de ces chiffres que 53 pour cent du capital bancaire est contrôlé par l'Etat et les communes; toutefois, il est nécessaire de rappeler que ce qui importe avant tout c'est l'esprit dans lequel cette influence et ce contrôle s'exercent. En outre, un certain nombre de banques sont organisées sur une base coopérative. La plus importante d'entre elles est la Banque centrale coopérative de Bâle à laquelle les syndicats participent. Le total du bilan de cet institut est de 132 millions de francs.

La situation de l'industrie.

Les enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation industrielle, et dont nous avons déjà mentionné les résultats en mars dernier, constatent un léger recul de la conjoncture au cours du premier et du second trimestre 1938. Bien que le nombre des ouvriers occupés en juin ait été aussi élevé qu'en mars, cette stagnation n'en signifie pas moins une régression conjoncturelle étant donné que l'industrie du bâtiment (bien qu'elle ne joue pas un grand rôle dans cette statistique de l'Office fédéral) accuse toujours un meilleur degré d'occupation en été qu'au printemps et en hiver. Comparativement à l'automne dernier, le nombre des ouvriers occupés a reculé de 3,2 pour cent. De même, au cours du printemps et de l'été, les estimations des employeurs relatives aux possibilités d'emploi ont été marquées d'un peu plus de pessimisme. Mais nous renonçons à reproduire ici les appréciations subjectives des chefs d'entreprises sur l'évolution ultérieure du degré d'occupation. Le tableau ci-dessous, par contre, indique la

proportion des ouvriers occupés dans les principales industries
comparativement à la moyenne annuelle de 1929:

| | fin juin | 1937 | | 1938 | | |
|-------------------------------------|----------|-----------|----------|-------|-------|--|
| | | fin sept. | fin déc. | mars | juin | |
| Industrie du coton | 74,2 | 74,2 | 73,0 | 69,7 | 65,2 | |
| Soie et soie artificielle | 47,4 | 47,4 | 46,4 | 43,4 | 42,4 | |
| Industrie de la laine | 104,2 | 100,2 | 95,2 | 91,2 | 90,2 | |
| Industrie du lin | 127,9 | 126,3 | 127,1 | 115,3 | 109,4 | |

| | fin juin | 1937 | | 1938 | |
|--------------------------------------|----------|-----------|----------|-------|------|
| | | fin sept. | fin déc. | mars | juin |
| Broderie | 59,1 | 59,1 | 53,6 | 52,2 | 53,6 |
| Autres industries textiles | 48,0 | 58,5 | 74,3 | 63,0 | 42,0 |
| Habillement | 93,2 | 93,2 | 89,8 | 89,8 | 88,1 |
| Alimentation | 83,4 | 86,3 | 81,5 | 82,5 | 84,4 |
| Industrie chimique | 94,9 | 96,6 | 95,7 | 95,7 | 97,4 |
| Papier, cuir et caoutchouc | 98,1 | 99,1 | 100,0 | 100,0 | 98,1 |
| Arts graphiques | 94,2 | 96,8 | 97,6 | 96,8 | 96,8 |
| Travail du bois | 75,1 | 72,8 | 64,4 | 67,4 | 73,6 |
| Industrie des machines et métaux | 84,4 | 86,9 | 86,9 | 86,1 | 86,9 |
| Horlogerie, bijouterie | 83,6 | 85,4 | 94,3 | 92,5 | 86,3 |
| Ind. extractives (terre et pierres) | 82,5 | 82,5 | 71,1 | 73,9 | 84,4 |
| Bâtiment | 56,8 | 57,9 | 36,8 | 46,8 | 58,9 |
| Ensemble des industries | 78,6 | 80,3 | 78,6 | 77,7 | 77,7 |

Si nous considérons les chiffres moyens de l'ensemble des industries, nous constatons que le degré d'occupation maximum réalisé après la crise a été atteint en septembre 1937; toutefois, il n'en était pas moins de près de 20 pour cent inférieur à celui de 1929. Depuis lors, il a passé à 77,7 pour cent, soit en régression de 3,2 pour cent. En juin, l'index général du degré d'occupation n'avait subi aucune modification. Mais l'examen des divers composants montre immédiatement que seule l'augmentation saisonnière du nombre des ouvriers occupés dans l'industrie du bâtiment a compensé le recul dans les autres industries. Au cours du dernier semestre, le nombre des ouvriers occupés dans le textile a diminué, avant tout dans les industries du coton, du lin, de la laine ainsi que dans le groupe « autres industries textiles ». Le dernier trimestre marque un recul très sensible dans l'horlogerie où le degré d'occupation est inférieur de 9 pour cent à celui de décembre. Nous constatons également un léger recul dans l'industrie du papier et du cuir ainsi que dans l'habillement. Par contre, la situation s'est améliorée ces derniers temps dans l'industrie chimique et l'alimentation.

Les possibilités d'emploi.

Comme on le sait, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail demande aux chefs d'entreprises de lui communiquer leurs estimations relatives à l'évolution probable du degré d'occupation. Ces estimations peuvent être groupées comme suit:

Estimation de l'évolution probable du degré d'occupation (En pour-cent des travailleurs occupés)

| | bonne | Possibilité d'emploi | | |
|---|-------|----------------------|----------|------------|
| | | satisfaisante | mauvaise | incertaine |
| 4 ^e trimestre 1936 | 16,1 | 38,4 | 7,8 | 37,7 |
| 1 ^{er} » 1937 | 24,5 | 36,5 | 5,4 | 33,6 |
| 2 ^e » 1937 | 25,6 | 32,3 | 6,8 | 35,3 |
| 3 ^e » 1937 | 18,6 | 28,2 | 14,6 | 38,6 |
| 4 ^e » 1937 | 10,0 | 24,4 | 21,1 | 44,5 |
| 1 ^{er} » 1938 | 9,4 | 21,4 | 24,9 | 44,3 |
| 2 ^e » 1938 | 8,7 | 21,5 | 24,0 | 45,8 |

Depuis le mois de juin 1937, ces pronostics n'ont cessé d'empirer. Alors qu'à cette époque un quart des ouvriers occupés travaillaient dans des entreprises où l'estimation de l'évolution probable du degré d'occupation était optimiste, cette proportion n'est plus que de 7 pour cent à l'heure actuelle. Par contre, la proportion des ouvriers occupés dans les entreprises où cette

estimation est franchement mauvaise a passé de 7 pour cent en juin 1937 à 25 pour cent. Le nombre des entreprises où les pronostics sont incertains s'est encore accru.

Estimation de l'évolution probable du degré d'occupation dans les diverses industries au cours du quatrième trimestre 1937

(En pour-cent des ouvriers occupés dans chaque industrie)

| | bonne | Possibilité d'emploi | | |
|---|-------|----------------------|----------|------------|
| | | satisfaisante | mauvaise | incertaine |
| Industrie du coton | — | 8,3 | 67,8 | 23,9 |
| Soie et soie artificielle | 0,2 | 11,9 | 56,8 | 31,1 |
| Industrie de la laine | — | 0,8 | 66,0 | 33,2 |
| Industrie du lin | — | 2,4 | 74,6 | 23,0 |
| Broderie | 21,8 | 17,8 | 4,5 | 55,9 |
| Autres industries textiles | — | 5,5 | 46,4 | 48,1 |
| Habillement | 5,0 | 19,3 | 23,8 | 51,9 |
| Alimentation | 3,0 | 30,9 | 8,1 | 58,0 |
| Industrie chimique | 6,9 | 14,5 | 10,4 | 68,2 |
| Papier, cuir et caoutchouc | 2,5 | 24,5 | 42,4 | 30,6 |
| Arts graphiques | 16,8 | 29,1 | 6,2 | 47,9 |
| Travail du bois | 5,3 | 29,8 | 18,1 | 46,8 |
| Industrie des machines et métaux | 18,5 | 23,9 | 8,3 | 49,3 |
| Horlogerie, bijouterie | 3,5 | 20,7 | 13,0 | 62,8 |
| Ind. extractives (terre et pierres) | 2,2 | 31,9 | 26,0 | 39,9 |
| Industrie du bâtiment | 2,3 | 44,1 | 25,4 | 28,2 |

Les perspectives sont essentiellement mauvaises dans toutes les branches du textile à l'exception de la broderie où il semble que le degré d'occupation ait des chances de s'améliorer. Les pronostics sont relativement favorables et même satisfaisants dans l'industrie des machines et métaux et dans les arts graphiques. L'évolution du degré d'occupation semble être envisagée avec assez d'optimisme dans les diverses branches de l'industrie du bâtiment. Toutefois l'incertitude règne dans l'industrie chimique, l'horlogerie, l'alimentation et l'habillement.

La situation industrielle marque donc un dualisme. Elle est défavorable pour les exportations horlogères et textiles (à l'exception de la broderie; par contre, l'industrie des machines a encore suffisamment de commandes pour le moment. La situation de l'industrie travaillant pour l'intérieur marque également un certain dualisme. Alors que quelques branches révèlent une certaine amélioration (bois et bâtiment) d'autres (papier, cuir) marquent une régression.

Education ouvrière.

Les cercles d'études syndicales.

Au début de novembre, les syndicats romands vont lancer leurs cercles d'études syndicales. A cet effet, la Division romande de l'Union syndicale suisse vient de publier un guide de 60 pages ayant comme annexes notamment deux plans d'études. Nous extrayons de cette brochure les lignes que voici:

Nous avons conçu un projet applicable partout, indépendamment même des secrétaires, indépendamment des circonstances et considérations pécuniaires, collectives ou individuelles. Nous suggérons une méthode telle qu'aucune excuse ne peut être avancée, nulle part, contre l'institution d'un